

Allocution du Président

Zine El Abidine Ben Ali

Président de la République Tunisienne

à la Conférence de haut niveau
de la FAO sur le thème :

*"La sécurité alimentaire mondiale : les défis
du changement climatique et des bioénergies"*

Prononcée en son nom par

M. Mohamed Ghannouchi

Premier Ministre

Rome, 3-5 juin 2008

Au Nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous transmettre les salutations de
Monsieur le Président Zine El Abidine Ben Ali, Président de la
République Tunisienne, et de vous donner ci-après lecture de
son allocution à l'adresse de cette conférence.

Au Nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux

Monsieur le Président de la conférence,
Excellences,

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,
Monsieur le Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture,
Mesdames, Messieurs,

Il m'est agréable de m'adresser à vous par cette allocution à cette importante conférence onusienne qui confirme, encore une fois, le degré de conscience de la communauté internationale des impératifs de solidarité et de coopération efficiente pour l'élimination de la faim et la réduction de ses causes, dans le contexte des défis découlant des changements climatiques et de la flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires de base, avec leurs conséquences graves sur la vie humaine dans de nombreuses régions du monde.

J'exprime également mes remerciements sincères à tous ceux qui ont concouru à l'organisation de cette grande rencontre et à la réunion des conditions propres à en assurer le succès. Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à M. Ban Ki-moon, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, à M. Jacques Diouf, Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et à la République Italienne, Président, gouvernement et peuple, pour avoir bien voulu abriter cette rencontre internationale.

Monsieur le Président,
Excellences,

L'objectif que nous nous sommes fixé lors du Sommet mondial sur l'alimentation et le Sommet du Millénaire pour le développement au sujet de l'amélioration de la situation de la sécurité alimentaire mondiale représente l'un des principaux enjeux que nous nous devons de gagner, tant il est vrai que le droit à l'alimentation est la quintessence du droit à la vie et qu'il ne saurait y avoir de dignité ni de stabilité tant que l'accès à l'alimentation n'est pas garanti pour tous.

Indubitablement, le phénomène du renchérissement continu et sans précédent des prix des hydrocarbures et son impact direct sur le coût de production, de stockage, de conditionnement et de distribution des denrées alimentaires de base, notamment les céréales, les laitages et les fourrages, figure désormais en tête des préoccupations majeures de tous. Ce sont des préoccupations auxquelles l'extension de la production de bioénergie, souvent au détriment de la production alimentaire, confère une acuité encore plus grande, avec ce que cela implique en termes de baisse du niveau des stocks mondiaux de denrées alimentaires de base. Ceci laisse craindre une détérioration accrue de la situation alimentaire, particulièrement dans les pays pauvres, et la généralisation des pratiques spéculatives et monopolistiques dans les transactions commerciales mondiales dans ce domaine.

Cette réalité nouvelle, la plupart des experts redoutent qu'elle persiste longtemps, au vu des changements climatiques dont les données se confirment d'une saison à l'autre à travers maints indicateurs. Il en est ainsi, principalement, du rétrécissement de la calotte glaciaire, du réchauffement de l'Hémisphère nord, du phénomène de l'effet de serre et de la fréquence accrue des inondations et autres catastrophes naturelles.

Face à ces périls majeurs qui menacent le secteur de la production agricole dans toutes les parties du monde et qui nuisent aux écosystèmes et à l'équilibre naturel, de façon générale, nous exhortons toutes les organisations internationales concernées à aider à ce que des dispositions immédiates soient prises afin d'en combattre les conséquences directes sur la vie humaine dans de nombreuses régions du monde. Il s'agit, en premier lieu, de la maîtrise des prix des denrées alimentaires de base, de l'étude de la possibilité de mettre en place des tarifs préférentiels du transport international des cargaisons d'aliments et de l'octroi d'une aide urgente sous forme de semences, engrais, fourrages et autres intrants agricoles aux pays souffrant d'un déficit alimentaire, de manière à leur permettre de développer leur propre production, de couvrir leurs besoins urgents et d'œuvrer à accroître leur potentiel en matière de constitution et de conservation de leurs stocks alimentaires.

Nous appelons, également, à ce qu'une assistance financière soit fournie aux pays importateurs de denrées alimentaires pour alléger le déficit généré dans leurs budgets par la flambée des prix, ainsi qu'à la réduction des impôts et des redevances douanières sur les denrées alimentaires importées, afin que cela ne constitue pas une entrave à la poursuite de la réalisation de leurs programmes de développement.

Le besoin qu'il y a de développer les liens de coopération et de solidarité internationales dans de telles circonstances étant devenu plus que jamais impérieux, nous réitérons notre appel à la communauté internationale à participer au financement du Fonds mondial de solidarité dont les Nations Unies avaient décidé la création sur proposition de

la Tunisie en tant que mécanisme destiné à circonscrire le fléau de la pauvreté et de la privation. Cette participation pourrait consister à souscrire à l'initiative que nous avons lancée le 28 avril dernier en proposant le prélèvement d'un dollar par baril de pétrole pour accroître les ressources de ce Fonds et les consacrer à la lutte contre le fléau de la faim dans le monde.

Nous soulignons, sur un tout autre plan, la nécessité de faire en sorte que les Etats accordent aux secteurs de l'agriculture, des forêts et de l'aquaculture la place qu'ils méritent dans leurs politiques et programmes de développement, compte tenu de l'importance desdits secteurs en termes économiques, sociaux et écologiques. Nous réitérons, également, à cette occasion, notre appel aux bailleurs de fonds et aux Etats donateurs à aider à rattraper le recul de l'investissement dans ces secteurs au cours des dernières années.

Nous aspirons à ce que les négociations au sujet de la libéralisation du commerce des produits agricoles, dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce, aboutissent aux solutions appropriées afin que le commerce international soit plus juste et afin d'ouvrir aux pays en développement et aux petits agriculteurs l'accès aux marchés extérieurs.

S'agissant de la production de bioénergie, nous réaffirmons la nécessité de traiter cette donnée avec prudence et recommandons la réalisation d'études de faisabilité approfondies et d'études des effets écologiques, économiques et sociaux de cette activité nouvelle. Dans tous les cas, la priorité absolue devra être accordée à l'orientation de la production agricole vers la consommation humaine et à la prévention de toutes formes de concurrence économique qui pourrait interférer entre ces deux activités.

Mesdames, Messieurs,

Le système climatique est un bien commun à l'ensemble de l'humanité. La Convention de l'ONU sur les changements climatiques a permis de mettre en place une conception globale de l'effort international face aux défis générés par de tels changements. Nous sommes persuadés que la recherche scientifique demeure la toute première voie permettant de s'adapter à de tels changements, et ce, par l'intensification des programmes de recherche en matière d'identification des espèces résistantes à la sécheresse et à la salinité par le recours à la biotechnologie, dans le cadre de la coopération multilatérale, l'élaboration de stratégies et plans nationaux d'extension des superficies susceptibles d'être emblavées et irriguées, l'intensification de la production agricole et l'amélioration de son rendement.

La Tunisie a toujours placé la sécurité alimentaire en tête de ses priorités nationales. Cet intérêt a été conforté par un ensemble de réformes politiques et économiques que nous avons retenues au plan national. Ces réformes s'appuient, dans leur méthodologie, sur la complémentarité des dimensions économique et sociale et accordent à la promotion de l'agriculture et des agriculteurs une place de choix dans les programmes de développement de notre pays.

C'est ainsi que nous sommes parvenus à améliorer l'environnement général du secteur agricole dans notre pays et à en accroître la productivité. Ceci sans compter la réalisation d'un certain nombre de projets agricoles intégrés et de programmes de développement des zones rurales, d'amélioration des conditions de vie dans ces zones, de promotion de la micro-agriculture et de renforcement du rôle de la femme rurale dans le développement.

Les divers programmes et réformes mis en œuvre en Tunisie ont trouvé un large écho auprès des agriculteurs et de

l'ensemble des intervenants dans le secteur agricole. Ils ont eu un impact positif sur l'évolution que connaît, aujourd'hui, l'agriculture tunisienne et sur l'œuvre de développement en général. Ceci est perceptible, notamment, à travers la contribution du secteur agricole à la consolidation de la croissance économique tout au long des deux décennies écoulées, la réduction du taux de pauvreté qui est tombé à 3,8%, contre 12% au cours des années 1980, l'accroissement sans précédent des taux moyens d'autosuffisance alimentaire et le renforcement de la sécurité alimentaire.

Sur le moyen et le long termes, notre pays a entrepris la réalisation d'une étude d'évaluation du phénomène des changements climatiques et de leur impact sur le secteur agricole ainsi que l'élaboration d'une stratégie nationale d'adaptation du secteur agricole et des écosystèmes à ces changements en s'appuyant sur une méthodologie alliant la prévention au traitement efficace de leurs effets ainsi que sur l'intégration des changements climatiques parmi les facteurs devant être pris en considération lors de la définition des axes de la politique économique et agricole du pays, en général.

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Partant de ses constantes, la Tunisie s'emploie avec persévérance à développer la coopération et la solidarité internationales. Elle ne ménage aucun effort pour assurer la réussite des programmes du Millénaire, réaliser ses objectifs et concrétiser le droit fondamental de chacun à une alimentation suffisante et saine partout dans le monde. Ce sera, là, un vrai acquis parmi les acquis onusiens du 21^e siècle.

Puisse Dieu nous accorder la réussite, pour le bien et le mieux-être de nos patries.

Je vous remercie de votre attention.